

## La Financière Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2018

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») pour la période close le 30 juin 2018. Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

**TORONTO, ONTARIO – (le 8 août 2018)** – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018, clos le 30 juin. Le bénéfice net déclaré pour le deuxième trimestre s'est établi à 706 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 729 M\$.

	Résultats trimestriels		Cumul annuel		
	T2 18	T2 17	2018	2017	
<b>Rentabilité</b>	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	<b>706</b>	574	<b>1 375</b>	1 125
	Bénéfice net sous-jacent <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	<b>729</b>	689	<b>1 499</b>	1 262
	Bénéfice par action déclaré <sup>2)</sup> (en dollars)	<b>1,16</b>	0,93	<b>2,25</b>	1,83
	Bénéfice par action sous-jacent <sup>1), 2)</sup> (en dollars)	<b>1,20</b>	1,12	<b>2,46</b>	2,05
	Rendement des capitaux propres déclaré <sup>1)</sup>	<b>13,5 %</b>	11,4 %	<b>13,3 %</b>	11,2 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent <sup>1)</sup>	<b>14,0 %</b>	13,7 %	<b>14,5 %</b>	12,6 %
<b>Croissance</b>	Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	<b>633</b>	565	<b>1 298</b>	1 337
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>1)</sup> (en milliards de dollars)	<b>30,8</b>	36,6	<b>70,6</b>	74,2
	Valeur des affaires nouvelles <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	<b>266</b>	227	<b>600</b>	479
	Actif géré <sup>1)</sup> (en milliards de dollars)	<b>986,1</b>	943,8	<b>986,1</b>	943,8
<b>Solidité financière</b>	Ratios du TSAV <sup>3)</sup>				
	Financière Sun Life inc.	<b>149 %</b>	s.o.	<b>149 %</b>	s.o.
	Sun Life du Canada <sup>4)</sup>	<b>134 %</b>	s.o.	<b>134 %</b>	s.o.
	Ratio de levier financier	<b>21,8 %</b>	22,5 %	<b>21,8 %</b>	22,5 %

« Au cours du deuxième trimestre, nous avons enregistré un solide bénéfice net sous-jacent de 729 M\$ et un rendement des capitaux propres se situant au sommet de notre fourchette cible tout en maintenant une situation solide sur le plan du capital, a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Financière Sun Life. Nous avons également franchi une étape importante au cours du trimestre au sein de notre Division des régimes collectifs de retraite de premier ordre à la FSL Canada, dont l'actif administré a atteint 100 G\$. »

« Nous avons continué d'investir dans nos services numériques afin d'aider nos clients à adopter un mode de vie sain, a affirmé M. Connor. À la FSL Canada, nous avons étendu notre répertoire de recherche des fournisseurs de services afin d'y inclure des données comparatives relatives aux coûts, en plus des emplacements et des notations, pour plus de 80 000 fournisseurs de services de soins de santé. Aux États-Unis, nous avons fait progresser la stratégie des Garanties collectives en acquérant Maxwell Health, une société de technologies d'assurance novatrice qui simplifie l'adhésion à l'assurance collective et la gestion des ressources humaines. En Malaisie, nous avons lancé SunActiv, une application de bien-être mobile qui récompense les clients actifs et en santé et les aide à trouver des professionnels en soins de santé et à prendre un rendez-vous avec eux. »

- 1) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.
- 2) Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.
- 3) Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV »), qui prenait effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du présent document. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- 4) La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc.

## Points saillants financiers et opérationnels

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net (perte nette) déclaré(e)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>1)</sup>			Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup>			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>1)</sup>		
	T2 18	T2 17	Variation	T2 18	T2 17	Variation	T2 18	T2 17	Variation	T2 18	T2 17	Variation
FSL Canada	<b>262</b>	185	42 %	<b>245</b>	266	(8) %	<b>266</b>	230	16 %	<b>3 039</b>	3 781	(20) %
FSL États-Unis <sup>2)</sup>	<b>105</b>	(178)	n.s. <sup>3)</sup>	<b>125</b>	101	24 %	<b>155</b>	165	(6) %	—	—	
Gestion d'actifs												
FSL	<b>214</b>	183	17 %	<b>216</b>	199	9 %	—	—		<b>25 263</b>	29 852	(15) %
FSL Asie <sup>2)</sup>	<b>133</b>	356	(63) %	<b>145</b>	123	18 %	<b>212</b>	170	25 %	<b>2 502</b>	2 949	(15) %
Organisation internationale	<b>(8)</b>	28	n.s. <sup>3)</sup>	<b>(2)</b>	—	n.s. <sup>3)</sup>	—	—		—	—	
<b>Total</b>	<b>706</b>	574	23 %	<b>729</b>	689	6 %	<b>633</b>	565	12 %	<b>30 804</b>	36 582	(16) %

- 1) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.
- 2) Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.
- 3) Non significatif.

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 706 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en hausse de 132 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, ce qui tient compte de l'incidence favorable des marchés de 82 M\$. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 729 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en hausse de 40 M\$, principalement en raison de la croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des placements, par les charges et par l'incidence de la variation du dollar canadien.

Notre rendement des capitaux propres déclaré et notre rendement des capitaux propres sous-jacent ont augmenté pour s'établir à 13,5 % et à 14,0 %, respectivement, au deuxième trimestre de 2018, reflétant l'augmentation du bénéfice. La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive ont clôturé le trimestre avec une trésorerie et d'autres actifs liquides de 2,6 G\$.

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont présentés en détail ci-dessous.

## **Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine**

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est établi à 262 M\$ pour le trimestre, en hausse de 77 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, reflétant en grande partie l'incidence favorable des marchés. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 245 M\$, en baisse de 21 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, reflétant la diminution des profits liés aux affaires nouvelles, principalement aux Régimes collectifs de retraite (« RCR »), qui ont enregistré de fortes souscriptions en 2017, ainsi que les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit.

Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada ont augmenté de 16 % en raison des solides souscriptions enregistrées par l'Assurance individuelle et par les Garanties collectives. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont diminué de 20 %, principalement en raison de la vente d'un contrat important réalisée par les RCR en 2017, tandis que les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine ont augmenté de 7 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine<sup>1)</sup>. Les RCR de la FSL Canada ont consolidé leur position de chef de file du secteur et franchi une étape importante en atteignant un actif administré<sup>2)</sup> de 100 G\$ au cours du trimestre.

Au cours du trimestre, nous avons continué de nous concentrer à aider nos clients à gérer leurs coûts grâce à l'innovation numérique. Notre équipe des Solutions santé numérique a lancé une série de conseils pour consommateurs avertis sur nos plateformes mobiles et Web, par l'entremise duquel *Ella* (notre coach numérique interactif) conseille nos clients au sujet des fournisseurs de services de soins de santé offrant un bon rapport qualité/prix dans leur domaine. En outre, nous avons lancé une application de numérisation permettant à nos clients d'utiliser leur appareil mobile pour numériser les numéros d'identification de leurs médicaments afin d'obtenir des renseignements utiles, notamment sur des médicaments de substitution, et des comparaisons de prix.

## **Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis**

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 105 M\$, soit une hausse importante par rapport au deuxième trimestre de 2017, au cours duquel des modifications des hypothèses et mesures de la direction<sup>2)</sup> se sont soldées par une perte nette. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 125 M\$, en hausse de 24 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité. La marge après impôt des Garanties collectives<sup>3)</sup> s'est établie à 6,5 % au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 3,3 % au deuxième trimestre de 2017.

1) Souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les fonds communs de placement de Placements mondiaux Sun Life (« PMSL »), les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

3) En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives de la FSL États-Unis ont diminué de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2017 en raison de la diminution des souscriptions de contrats importants d'assurance collective. Les souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes ont augmenté de 5 %, et nous avons franchi une étape importante en atteignant des affaires en vigueur de 1,5 G\$ US au cours du trimestre, soit une hausse de 22 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant ainsi notre position de chef de file en tant que plus important fournisseur indépendant de produits d'assurance en excédent de pertes.

En plus d'acquérir la société de technologies d'assurance Maxwell Health au cours du trimestre, nous avons lancé un nouveau produit au sein du marché américain de l'assurance-maladie en excédent de pertes afin d'aider nos clients à gérer leurs coûts. En utilisant la plateforme d'assurance-maladie de bout en bout pour les employeurs autofinancés de Collective Health, ce produit d'assurance en excédent de pertes offre une protection financière contre les réclamations dont les montants sont élevés grâce au remboursement simplifié des réclamations, à la production de rapports pratiques pour les employeurs, à une gestion améliorée des cliniques et des risques et à la capacité de partager des résultats favorables avec d'autres employeurs par l'entremise de données partagées. Il ne s'agit que d'un exemple parmi tant d'autres démontrant comment la FSL États-Unis innove afin d'abaisser la courbe de coûts des frais médicaux et ainsi venir en aide à ses clients.

### **Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale**

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 214 M\$, en hausse de 17 % par rapport au deuxième trimestre de 2017, tandis que le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 216 M\$, en hausse de 9 % par rapport au deuxième trimestre de 2017, en grande partie, dans les deux cas, en raison de la hausse de l'actif net moyen et de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, partiellement contrebalancées par l'incidence de la variation du dollar canadien et par la baisse du rendement sur les capitaux de lancement. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt<sup>1)</sup> s'est établi à 36 % au deuxième trimestre de 2018, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de 2017.

Gestion d'actifs FSL a clôturé le deuxième trimestre avec un actif géré de 684,0 G\$, qui se composait d'un actif de 622,5 G\$ (474,1 G\$ US) provenant de MFS et d'un actif de 61,5 G\$ provenant de Gestion Placements Sun Life inc. (« GPSL »). La MFS a enregistré des sorties nettes de 11,5 G\$ US pour le trimestre.

À la clôture du deuxième trimestre de 2018, 81 %, 80 % et 90 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur trois, cinq et dix ans, respectivement.

### **Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion**

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est chiffré à 133 M\$, en baisse marquée par rapport au deuxième trimestre de 2017, où les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont venues augmenter le bénéfice net déclaré de notre Division International. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 145 M\$, en hausse de 22 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2017, reflétant la croissance soutenue des affaires et les profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancés par l'incidence de la variation du dollar canadien.

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 212 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en hausse de 25 % par rapport au deuxième trimestre de 2017, en raison de la croissance importante enregistrée à Hong Kong et aux Philippines. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par la FSL Asie ont diminué de 15 % pour se chiffrer à 2,5 G\$ au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de la baisse des souscriptions enregistrées par nos sociétés de gestion d'actifs en Inde et aux Philippines, partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong. Nos souscriptions liées à notre fonds de prévoyance obligatoire à Hong Kong ont augmenté de 64 % à taux de change constant par rapport au deuxième trimestre de 2017, et nous sommes désormais le quatrième plus important fournisseur de fonds de prévoyance obligatoire, en fonction de l'actif géré à la clôture du deuxième trimestre de 2018. Nous nous sommes de plus classés au premier rang en ce qui a trait aux entrées de trésorerie nettes liées aux fonds de prévoyance obligatoires à Hong Kong pour le trimestre.

Au cours du trimestre, nous avons continué de solidifier nos relations et d'offrir l'excellence en matière de distribution grâce à l'innovation numérique. Par exemple, nous avons conclu une entente aux Philippines avec Lazada, la principale plateforme de vente et d'achat en ligne de l'Asie du Sud-Est, afin que nos clients puissent facilement rechercher une assurance en ligne. En Indonésie, nous avons lancé des services d'assurance par l'intermédiaire des télécommunications en collaboration avec l'application TCASH de Telkomsel, et avons recours à cette solution afin de rejoindre l'ensemble de la collectivité rapidement, facilement et de façon peu coûteuse.

---

1) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

# Rapport de gestion

Pour la période close le 30 juin 2018

Daté du 8 août 2018

## Table des matières

---

A.	Mode de présentation de nos résultats .....
B.	Sommaire financier.....
C.	Rentabilité.....
D.	Croissance.....
E.	Solidité financière .....
F.	Rendement des différentes organisations.....
1.	FSL Canada.....
2.	FSL États-Unis.....
3.	Gestion d'actifs FSL .....
4.	FSL Asie .....
5.	Organisation internationale .....
G.	Placements.....
H.	Gestion du risque .....
I.	Information financière supplémentaire .....
J.	Questions d'ordre juridique et réglementaire .....
K.	Changements de méthodes comptables.....
L.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière.....
M.	Mesures financières non définies par les normes IFRS.....
N.	Énoncés prospectifs .....

## À propos de la Financière Sun Life

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 juin 2018, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 986 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

### A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actifs Financière Sun Life (« Gestion d'actifs FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à notre rapport de gestion annuel. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé(e) conformément aux normes IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

#### 1. Utilisation de mesures financières non définies par les normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non définies par les normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non définies par les normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non définies par les normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non définies par les normes IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures selon les normes IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com), sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non définies par les normes IFRS ainsi que des rapprochements.

## **2. Énoncés prospectifs**

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

## **3. Renseignements supplémentaires**

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).



## B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Résultats trimestriels			Cumul annuel	
		T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
<b>Rentabilité</b>	<b>Bénéfice net (perte nette)</b>					
	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	706	669	574	1 375	1 125
	Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>1)</sup>	729	770	689	1 499	1 262
	<b>Bénéfice dilué par action (en dollars)</b>					
	Bénéfice par action déclaré (dilué)	1,16	1,09	0,93	2,25	1,83
	Bénéfice par action sous-jacent (dilué) <sup>1)</sup>	1,20	1,26	1,12	2,46	2,05
	<b>Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)</b>	1,16	1,10	0,93	2,26	1,83
<b>Rendement des capitaux propres (en %)</b>						
	Rendement des capitaux propres déclaré <sup>1)</sup>	13,5 %	13,1 %	11,4 %	13,3 %	11,2 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent <sup>1)</sup>	14,0 %	15,1 %	13,7 %	14,5 %	12,6 %
<b>Croissance</b>	<b>Souscriptions</b>					
	Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup>	633	665	565	1 298	1 337
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>1)</sup>	30 804	39 825	36 582	70 629	74 188
	<b>Valeur des affaires nouvelles<sup>1)</sup></b>	266	334	227	600	479
	<b>Primes et versements</b>					
	Produits tirés des primes nets	4 315	4 645	3 923	8 960	7 487
	Versements liés aux fonds distincts	2 703	3 395	2 506	6 098	5 943
	Souscriptions de titres de fonds communs de placement <sup>1)</sup>	19 265	24 056	21 285	43 321	45 465
	Souscriptions de parts de fonds gérés <sup>1)</sup>	8 967	12 345	11 855	21 312	21 249
	Équivalents de primes et de versements SAS <sup>1), 2)</sup>	1 767	1 675	1 701	3 442	3 419
	<b>Total des primes et versements<sup>1)</sup></b>	37 017	46 116	41 270	83 133	83 563
	<b>Actif géré</b>					
	Actif du fonds général	164 709	163 499	161 755	164 709	161 755
	Actif des fonds distincts	108 692	106 221	102 066	108 692	102 066
	Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré <sup>1)</sup>	712 719	709 206	680 000	712 719	680 000
<b>Total de l'actif géré<sup>1)</sup></b>	986 120	978 926	943 821	986 120	943 821	
<b>Solidité financière</b>	<b>Ratios du TSAV<sup>3), 4)</sup></b>					
	Financière Sun Life inc.	149 %	149 %	s.o.	149 %	s.o.
	Sun Life du Canada <sup>5)</sup>	134 %	139 %	s.o.	134 %	s.o.
	<b>Ratio de levier financier<sup>1)</sup></b>	21,8 %	22,2 %	22,5 %	21,8 %	22,5 %
	<b>Dividendes</b>					
	Ratio de distribution <sup>1)</sup>	40 %	36 %	39 %	38 %	42 %
	Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,475	0,455	0,435	0,930	0,855
	<b>Capital</b>					
	Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs <sup>6)</sup>	3 737	3 736	3 736	3 737	3 736
	Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	517	475	628	517	628
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	23 216	22 804	22 316	23 216	22 316	
<b>Total du capital</b>	27 470	27 015	26 680	27 470	26 680	
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	607	610	614	609	614	
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	607,0	607,6	613,7	607,0	613,7	

1) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

2) Services administratifs seulement (« SAS »).

3) Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV »)

4) Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Auparavant, nous utilisons la ligne directrice sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « MPRCE »), le cadre de capital réglementaire antérieur.

5) La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc.

6) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans les états financiers consolidés de la FSL inc. en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2017.

## C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
<b>Bénéfice net déclaré</b>	<b>706</b>	669	574	<b>1 375</b>	1 125
Incidence des marchés <sup>1)</sup>	<b>8</b>	(68)	(74)	<b>(60)</b>	(63)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>2)</sup>	<b>1</b>	(3)	11	<b>(2)</b>	12
Autres ajustements <sup>1)</sup>	<b>(32)</b>	(30)	(52)	<b>(62)</b>	(86)
<b>Bénéfice net sous-jacent<sup>2)</sup></b>	<b>729</b>	770	689	<b>1 499</b>	1 262
<b>Rendement des capitaux propres déclaré<sup>2)</sup></b>	<b>13,5 %</b>	13,1 %	11,4 %	<b>13,3 %</b>	11,2 %
<b>Rendement des capitaux propres sous-jacent<sup>2)</sup></b>	<b>14,0 %</b>	15,1 %	13,7 %	<b>14,5 %</b>	12,6 %

### Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent

Éléments relatifs aux résultats<sup>3)</sup>

Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance	<b>30</b>	48	41	<b>78</b>	59
Mortalité	<b>6</b>	(16)	8	<b>(10)</b>	29
Morbidité	<b>43</b>	12	18	<b>55</b>	12
Crédit	<b>6</b>	21	25	<b>27</b>	29
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	<b>(9)</b>	(29)	(10)	<b>(38)</b>	(25)
Charges <sup>4)</sup>	<b>(26)</b>	(4)	—	<b>(30)</b>	6
Autres <sup>4)</sup>	<b>(5)</b>	62	(18)	<b>57</b>	(40)

- 1) Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.
- 2) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS ».
- 3) Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.
- 4) Les résultats enregistrés au chapitre des charges ont été révisés afin d'exclure certaines dépenses liées à des projets, qui sont désormais présentées au poste Autres. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour les rendre conformes à cette présentation.

## Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 706 M\$ au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 132 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2017, en grande partie en raison de la variation favorable de 82 M\$ de l'incidence des marchés. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2018 s'est chiffré à 729 M\$, en hausse de 40 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2017, principalement en raison de la forte croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les charges, par les résultats enregistrés au chapitre du crédit et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

### 1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés au deuxième trimestre de 2018 a été favorable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence moins défavorable des taux d'intérêt et de l'incidence plus favorable de la variation de la juste valeur des immeubles de placement.

## 2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction ont eu une incidence de 1 M\$ sur l'ensemble de la Compagnie pour le deuxième trimestre de 2018, comparativement à 11 M\$ pour le trimestre correspondant de 2017.

En raison de la nature à long terme de nos activités, nous posons certains jugements fondés sur des hypothèses et des estimations en vue d'évaluer nos obligations envers les titulaires de contrat. L'évaluation de ces obligations est comptabilisée dans nos états financiers à titre de passifs relatifs aux contrats d'assurance et de passifs relatifs aux contrats de placement, et elle exige que nous formulions des hypothèses en ce qui concerne le rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, les défauts de paiement, les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et des autres comportements des titulaires de contrat, les charges, l'inflation et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de nos contrats. Nous achèverons notre examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles au cours du second semestre de 2018, et la majorité des modifications seront mises en œuvre au cours du troisième trimestre. Comme cet examen est en cours, il est pour le moment impossible de déterminer l'incidence sur le bénéfice net.

## 3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus réduire le bénéfice net déclaré de 32 M\$ au deuxième trimestre de 2018, comparativement à une diminution de 52 M\$ au deuxième trimestre de 2017, en raison des ajustements favorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et de l'incidence de certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture, partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations.

## 4. Éléments relatifs aux résultats

Par rapport à l'exercice précédent, les éléments relatifs aux résultats reflètent les résultats moins favorables enregistrés au chapitre du crédit à l'échelle de l'organisation, l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, principalement à la FSL Asie, et les charges, y compris les charges relatives à la rémunération incitative découlant du solide rendement enregistré en 2018, partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des résultats enregistrés au chapitre de la morbidité à la FSL États-Unis.

## 5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient ramener notre taux d'imposition effectif à une fourchette de 15 % à 20 %.

Au deuxième trimestre de 2018, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent<sup>1)</sup> se sont établis à 19,1 % et à 17,1 %, respectivement, comparativement à (3,7) % et à 18,9 %, respectivement, pour le deuxième trimestre de 2017. Nos taux d'imposition effectifs se situent dans notre fourchette d'imposition prévue pour le deuxième trimestre de 2018.

## 6. Incidence des taux de change

Au cours du deuxième trimestre de 2018, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont diminué de 21 M\$ et de 22 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au deuxième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2017.

## Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017 (cumul annuel)

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 1 375 M\$ pour le premier semestre de 2018, comparativement à 1 125 M\$ pour le premier semestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 1 499 M\$, comparativement à 1 262 M\$ pour le premier semestre de 2017. Le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent reflètent la solide croissance des affaires, les intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation et les résultats plus favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les résultats plus défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris l'augmentation des charges relatives à la rémunération incitative.

### 1. Incidence des marchés

L'incidence globale des marchés au cours du premier semestre de 2018, par rapport au premier semestre de 2017, a légèrement varié en raison de l'incidence moins défavorable des taux d'intérêt et de l'incidence plus favorable des variations de la juste valeur des immeubles de placement, en grande partie contrebalancées par l'incidence défavorable des marchés des actions. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

### 2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction se sont établies à (2) M\$ au cours du premier semestre de 2018, comparativement à 12 M\$ pour le premier semestre de 2017.

### 3. Autres ajustements

Les autres ajustements ont réduit le bénéfice net déclaré de 62 M\$ durant le premier semestre de 2018, comparativement à une réduction de 86 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des variations favorables de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture et des ajustements de la juste valeur des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS.

### 4. Éléments relatifs aux résultats

Au premier trimestre de 2018, les capitaux de lancement transférés vers le compte des contrats avec participation au moment de la démutualisation, de même que les produits tirés des placements à recevoir, ont été transférés à nouveau vers le compte des actionnaires. Les résultats incluent des produits tirés des placements de 110 M\$, à savoir 75 M\$ pour la FSL Canada et 35 M\$ pour la FSL États-Unis (les « intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation »), qui sont présentés au poste Éléments relatifs aux résultats – Autres. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10 de nos états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2018.

Les éléments relatifs aux résultats du premier semestre de 2018, par rapport au premier semestre de 2017, reflètent également les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les charges relatives à la rémunération incitative, partiellement contrebalancés par les résultats plus favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, principalement à la FSL États-Unis.

### 5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient ramener notre taux d'imposition effectif à une fourchette de 15 % à 20 %.

Au premier semestre de 2018, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent<sup>1)</sup> se sont établis à 18,0 % et à 16,4 %, respectivement, comparativement à 10,3 %, et à 18,3 %, respectivement, pour le premier semestre de 2017. Nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent se situent dans notre fourchette d'imposition prévue pour le premier semestre de 2018.

## 6. Incidence des taux de change

Au cours du premier semestre de 2018, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont diminué de 42 M\$ et de 43 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au premier semestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du premier semestre de 2017.

- 1) Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

## D. Croissance

### 1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup>					
FSL Canada	266	296	230	562	681
FSL États-Unis <sup>2)</sup>	155	136	165	291	286
FSL Asie <sup>2)</sup>	212	233	170	445	370
Total des souscriptions d'assurance <sup>1)</sup>	633	665	565	1 298	1 337
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>1)</sup>					
FSL Canada	3 039	3 825	3 781	6 864	8 184
FSL Asie	2 502	3 736	2 949	6 238	5 846
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine excluant Gestion d'actifs FSL <sup>1)</sup>	5 541	7 561	6 730	13 102	14 030
Souscriptions de Gestion d'actifs FSL <sup>1)</sup>	25 263	32 264	29 852	57 527	60 158
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>1)</sup>	30 804	39 825	36 582	70 629	74 188
Valeur des affaires nouvelles <sup>1)</sup>	266	334	227	600	479

- 1) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.
- 2) Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations », du présent document.

Au deuxième trimestre de 2018, les souscriptions d'assurance se sont chiffrées à 633 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en hausse de 12 % (15 % à taux de change constant) par rapport à la période correspondante de 2017.

- Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada ont augmenté, principalement en raison de la hausse du volume de souscriptions de contrats importants réalisées par la Division des garanties collectives et la Division de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine au deuxième trimestre de 2018.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL États-Unis ont diminué, principalement en raison de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie ont augmenté de 31 % à taux de change constant en raison de la forte croissance enregistrée à Hong Kong et aux Philippines.

Au deuxième trimestre de 2018, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 30,8 G\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en baisse de 16 % (12 % à taux de change constant) par rapport au deuxième trimestre de 2017.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par la FSL Canada ont diminué, principalement en raison de la baisse des souscriptions enregistrée par les RCR, attribuable à la vente d'un contrat de rente important réalisée au deuxième trimestre de 2017.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie ont diminué, principalement en raison de la diminution des souscriptions en Inde et aux Philippines ainsi que de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong.
- Les souscriptions brutes de Gestion d'actifs FSL ont diminué, en grande partie en raison de la diminution des souscriptions de parts de fonds à la MFS et à Gestion placements Sun Life (« GPSL »), ainsi que de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

La valeur des affaires nouvelles de la Compagnie s'est chiffrée à 266 M\$ au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 17 % par rapport au deuxième trimestre de 2017, en grande partie en raison de l'incidence favorable des volumes et de la répartition des souscriptions d'assurance-vie et de produits de gestion de patrimoine, principalement en Asie.

## 2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
Produits tirés des primes nets	<b>4 315</b>	4 645	3 923	<b>8 960</b>	7 487
Versements liés aux fonds distincts	<b>2 703</b>	3 395	2 506	<b>6 098</b>	5 943
Souscriptions de titres de fonds communs de placement <sup>1)</sup>	<b>19 265</b>	24 056	21 285	<b>43 321</b>	45 465
Souscriptions de parts de fonds gérés <sup>1)</sup>	<b>8 967</b>	12 345	11 855	<b>21 312</b>	21 249
Équivalents de primes et de versements SAS <sup>1)</sup>	<b>1 767</b>	1 675	1 701	<b>3 442</b>	3 419
Total des primes et versements <sup>1)</sup>	<b>37 017</b>	46 116	41 270	<b>83 133</b>	83 563
Total des primes et versements ajustés <sup>1), 2)</sup>	<b>38 516</b>	48 712	42 014	<b>86 512</b>	85 056

1) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

2) Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non définie par les normes IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux Garanties collectives (« GC ») de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

Les produits tirés des primes nets se sont établis à 4,3 G\$, en hausse de 0,4 G\$ par rapport au deuxième trimestre de 2017, principalement en raison de l'incidence de la reprise partielle d'une entente de réassurance aux GC à la FSL Canada, partiellement contrebalancée par la baisse enregistrée par les RCR à la FSL Canada et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien. Les produits tirés des primes nets se sont établis à 9,0 G\$ pour le premier semestre de 2018, contre 7,5 G\$ pour la période correspondante de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence de la reprise partielle d'une entente de réassurance aux GC et de la hausse enregistrée par la Division de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine, dans les deux cas à la FSL Canada, partiellement contrebalancées par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 2,7 G\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en hausse de 0,2 G\$ par rapport au deuxième trimestre de 2017, en grande partie en raison des hausses enregistrées par les RCR à la FSL Canada et à Hong Kong pour la FSL Asie, partiellement contrebalancées par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien. Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 6,1 G\$ pour le premier semestre de 2018, comparativement à 5,9 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des hausses enregistrées à Hong Kong et aux Philippines pour la FSL Asie ainsi qu'au

chapitre des affaires individuelles de gestion de patrimoine à la FSL Canada, partiellement contrebalancées par la baisse enregistrée par les RCR à la FSL Canada et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Les souscriptions de titres de fonds communs de placement se sont chiffrées à 19,3 G\$ au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 2,0 G\$ par rapport au deuxième trimestre de 2017, principalement en raison de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, de la diminution des souscriptions à la MFS et de la diminution des souscriptions en Inde et aux Philippines pour la FSL Asie. Les souscriptions de titres de fonds communs de placement se sont chiffrées à 43,3 G\$ pour le premier semestre de 2018, comparativement à 45,5 G\$ pour la période correspondante de 2017. La baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement est principalement attribuable à l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et à la baisse des souscriptions enregistrées par la MFS, partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions enregistrées par la FSL Canada et la FSL Asie.

Les souscriptions de titres de fonds gérés se sont chiffrées à 9,0 G\$ au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 2,9 G\$ par rapport au deuxième trimestre de 2017, principalement en raison de la diminution des souscriptions à la MFS et à GPSL et de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie. Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 21,3 G\$ pour le premier semestre de 2018, en légère hausse par rapport à la période correspondante de 2017, principalement en raison de la hausse des souscriptions enregistrées à la MFS et à Hong Kong pour la FSL Asie, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées par GPSL et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Les équivalents de primes et de versements SAS pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2018 ont légèrement augmenté par rapport aux périodes correspondantes de 2017.

L'incidence, sur le total des primes et versements pour le deuxième trimestre de 2018, de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2017 est venue diminuer le total des primes et versements d'environ 1,3 G\$. L'incidence, sur le total des primes et versements pour le premier semestre de 2018, de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du premier semestre de 2017 est venue diminuer le total des primes et versements d'environ 3,1 G\$.

### 3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les fonds communs de placement et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T2 18	T1 18	T4 17	T3 17	T2 17
<b>Actif géré<sup>1)</sup></b>					
Actif du fonds général	<b>164 709</b>	163 499	162 720	158 757	161 755
Actif des fonds distincts	<b>108 692</b>	106 221	106 392	102 237	102 066
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré <sup>1)</sup>	<b>712 719</b>	709 206	705 673	672 601	680 000
<b>Total de l'actif géré<sup>1)</sup></b>	<b>986 120</b>	978 926	974 785	933 595	943 821

1) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

L'actif géré totalisait 986,1 G\$ au 30 juin 2018, comparativement à 974,8 G\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation de 11,3 G\$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- i) une hausse de 30,4 G\$ découlant de la dépréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017;

- ii) une augmentation de 2,2 G\$ découlant des autres activités; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par
- iii) des sorties nettes de 17,0 G\$ des fonds communs de placement, fonds gérés et fonds distincts;
- iv) une diminution de 4,3 G\$ attribuable aux fluctuations défavorables du marché.

Pour le deuxième trimestre de 2018, les sorties nettes des fonds communs de placement, fonds gérés et fonds distincts se sont chiffrées à 14,3 G\$, principalement en raison des sorties nettes de 14,9 G\$ enregistrées par la MFS, partiellement contrebalancées par les entrées nettes de 0,4 G\$, de 0,3 G\$ et de 0,2 G\$ enregistrées par la FSL Asie, la FSL Canada et GPSL, respectivement.

## E. Solidité financière

	Résultats trimestriels				
	T2 18	T1 18	T4 17	T3 17	T2 17
<b>Ratio du TSAV<sup>1)</sup></b>					
Financière Sun Life inc.	<b>149 %</b>	149 %	s.o.	s.o.	s.o.
Sun Life du Canada	<b>134 %</b>	139 %	s.o.	s.o.	s.o.
<b>Ratio de levier financier<sup>2)</sup></b>	<b>21,8 %</b>	22,2 %	23,6 %	22,5 %	22,5 %
<b>Dividendes</b>					
Ratio de distribution <sup>2)</sup>	<b>40 %</b>	36 %	43 %	41 %	39 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	<b>0,475</b>	0,455	0,455	0,435	0,435
<b>Capital</b>					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs <sup>3)</sup>	<b>3 737</b>	3 736	4 136	3 736	3 736
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	<b>517</b>	475	650	633	628
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	<b>2 257</b>	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	<b>20 959</b>	20 547	20 064	20 041	20 059
<b>Total du capital</b>	<b>27 470</b>	27 015	27 107	26 667	26 680

1) Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

3) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débetures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2017.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a remplacé la ligne directrice sur le MPRCE, qui traite de suffisance du capital, par le TSAV. Comme l'a indiqué le BSIF, le TSAV représente une évolution des exigences réglementaires du BSIF en matière de capital, étant donné qu'il constitue une approche en matière de capital plus avancée et plus sensible aux risques.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 30 juin 2018, le ratio du TSAV de la FSL inc. s'établissait à 149 %, ce qui est largement supérieur au ratio minimal de 90 % prévu par le BSIF.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc., est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 30 juin 2018, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada s'établissait à 134 %, ce qui est largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio minimal de 90 % prévus par le BSIF. Au deuxième trimestre, un dividende de 1,2 G\$ déclaré par la Sun Life du Canada à l'intention de la FSL inc. est venu réduire d'environ 7 points de pourcentage le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, réduction partiellement



contrebalancée par des capitaux additionnels générés par les activités de la Sun Life du Canada au cours du trimestre.

Le capital total de la FSL inc. se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Au 30 juin 2018, notre capital total s'établissait à 27,5 G\$, comparativement à 27,1 G\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation du capital total s'explique principalement par le bénéfice net total de 1 375 M\$ et par le profit de change de 453 M\$ inclus dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale), partiellement contrebalancés par le remboursement de débentures subordonnées représentant un capital de 400 M\$ décrit ci-après, par le paiement de dividendes de 566 M\$ sur les actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires »), par les pertes latentes de 283 M\$ sur les actifs disponibles à la vente et par le montant de 206 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires.

La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides<sup>1)</sup> qui se chiffraient à 2,6 G\$ au 30 juin 2018 (2,0 G\$ au 31 décembre 2017). L'augmentation de la trésorerie et des autres actifs liquides de ces sociétés de portefeuille au cours du premier semestre de 2018 est principalement attribuable au dividende de 1,2 G\$ payable par la Sun Life du Canada à la FSL inc., partiellement contrebalancé par le remboursement de débentures subordonnées représentant un capital de 400 M\$ et par le rachat d'actions ordinaires de 206 M\$.

Le 30 janvier 2018, la FSL inc. a remboursé la totalité des débentures non garanties subordonnées de série 2008-1 à taux variable différé de 5,59 % en circulation, représentant un capital de 400 M\$, à un prix égal au capital majoré des intérêts courus et impayés à cette date.

#### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Le 14 août 2017, la FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vertu de laquelle elle est autorisée à racheter jusqu'à 11,5 millions d'actions ordinaires entre le 14 août 2017 et le 13 août 2018. Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de 2018, la FSL inc. a racheté et annulé environ 0,7 million d'actions ordinaires pour un coût total de 40 M\$ et 3,8 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 206 M\$, respectivement. Au cours de 2017, la FSL inc. a racheté et annulé environ 3,5 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 175 M\$.

Le 8 août 2018, la FSL inc. a annoncé que le conseil d'administration avait autorisé le rachat d'un nombre maximal de 14 millions d'actions ordinaires au moyen d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L'offre de rachat devrait commencer le 14 août 2018 et prendre fin le 13 août 2019, ou, si celle-ci survient plus tôt, à la date où la FSL inc. aura effectué tous ses rachats en vertu de l'offre de rachat. Les rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, d'autres Bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, aux cours en vigueur sur les marchés. Des rachats pourraient également être effectués par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières. Les rachats effectués en vertu de telles dispenses seront généralement effectués à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché. Toutes les actions ordinaires rachetées par la FSL inc. en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annulées. La FSL inc. utilisera l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités pour acquérir des actions ordinaires en vue de distribuer des fonds aux actionnaires dans le cadre de sa stratégie générale de gestion du capital.

---

1) Les autres actifs liquides comprennent les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

## F. Rendement des différentes organisations

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
<b>Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)</b>					
FSL Canada	<b>262</b>	249	185	<b>511</b>	451
FSL États-Unis <sup>1)</sup>	<b>105</b>	96	(178)	<b>201</b>	(153)
Gestion d'actifs FSL	<b>214</b>	210	183	<b>424</b>	354
FSL Asie <sup>1)</sup>	<b>133</b>	133	356	<b>266</b>	441
Organisation internationale	<b>(8)</b>	(19)	28	<b>(27)</b>	32
<b>Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)</b>	<b>706</b>	669	574	<b>1 375</b>	1 125
<b>Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)<sup>2)</sup></b>					
FSL Canada	<b>245</b>	295	266	<b>540</b>	495
FSL États-Unis <sup>1)</sup>	<b>125</b>	129	101	<b>254</b>	160
Gestion d'actifs FSL	<b>216</b>	231	199	<b>447</b>	382
FSL Asie <sup>1)</sup>	<b>145</b>	128	123	<b>273</b>	220
Organisation internationale	<b>(2)</b>	(13)	—	<b>(15)</b>	5
<b>Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)<sup>2)</sup></b>	<b>729</b>	770	689	<b>1 499</b>	1 262

- 1) Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, comme il est décrit ci-après, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.
- 2) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différentes organisations et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2017. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie. En regroupant les capacités de la FSL Asie et de la Division International, nous prévoyons accélérer la croissance de nos affaires sur le marché de l'assurance pour la clientèle fortunée en Asie. La FSL États-Unis se concentrera pour sa part sur la croissance de notre Division des garanties collectives aux États-Unis ainsi que sur la gestion des affaires d'assurance individuelle en vigueur aux États-Unis.

## 1. FSL Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	105	107	29	212	162
Garanties collectives	103	69	99	172	180
Régimes collectifs de retraite	54	73	57	127	109
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	262	249	185	511	451
Incidence des marchés	15	(44)	(76)	(29)	(44)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	5	(7)	5	(2)	12
Autres ajustements <sup>1)</sup>	(3)	5	(10)	2	(12)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>2)</sup>	245	295	266	540	495
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) <sup>2), 3)</sup>	15,5	15,1	9,7	15,3	11,7
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) <sup>2), 3)</sup>	14,5	17,9	13,9	16,2	12,8
Souscriptions d'assurance <sup>2)</sup>	266	296	230	562	681
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>2)</sup>	3 039	3 825	3 781	6 864	8 184

- 1) Principalement constitués de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.
- 2) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.
- 3) L'adoption du TSAV a eu une incidence sur l'affectation du capital de la FSL Canada et, par conséquent, le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent ont augmenté d'environ 1,6 % et 1,8 %, respectivement, pour le deuxième trimestre et pour le cumul annuel 2018.

## Rentabilité

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est chiffré à 262 M\$ au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 185 M\$ pour le deuxième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 245 M\$ au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 266 M\$ au deuxième trimestre de 2017.

Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2018, par rapport au deuxième trimestre de 2017, s'explique par la variation favorable de l'incidence des marchés, y compris l'incidence des taux d'intérêt moins défavorables, l'incidence favorable des marchés des actions et les variations de la juste valeur des immeubles de placement. Le bénéfice net sous-jacent a diminué au deuxième trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de 2017, principalement en raison de la baisse des profits tirés des affaires nouvelles aux RCR et de la baisse des profits relatifs aux résultats enregistrés au chapitre du crédit.

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 511 M\$ pour le premier semestre de 2018, comparativement à 451 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 540 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2018, comparativement à 495 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2018, par rapport au premier semestre de 2017, reflète les variations moins défavorables de l'incidence des marchés, incluant l'incidence des taux d'intérêt moins défavorables et l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement favorables, partiellement contrebalancées par la variation défavorable des marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2018, par rapport au premier semestre de 2017, a augmenté en grande partie en raison des intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation et de l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité.

## Croissance

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017

Les souscriptions d'assurance individuelle de la FSL Canada ont augmenté au deuxième trimestre de 2018 pour se chiffrer à 110 M\$, comparativement à 100 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en grande partie en raison de la hausse des souscriptions de produits avec participation au cours du trimestre. Les souscriptions enregistrées par les GC se sont chiffrées à 156 M\$, en hausse de 20 % par rapport au deuxième trimestre de 2017.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 3,0 G\$ au deuxième trimestre de 2018, en baisse comparativement à 3,8 G\$ pour le deuxième trimestre de 2017, principalement en raison de la vente d'un contrat important réalisée en 2017 par les RCR. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 1,5 G\$, soit une augmentation de 7 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine<sup>1)</sup>.

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017 (cumul annuel)

Pour le premier semestre de 2018, les souscriptions d'assurance individuelle de la FSL Canada se sont chiffrées à 198 M\$, comparativement à 244 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de souscriptions importantes réalisées au premier trimestre de 2017 à la suite de modifications apportées aux lois fiscales et à la conception des produits. S'établissant à 364 M\$, les souscriptions enregistrées par les GC ont diminué de 17 % par rapport au premier semestre de 2017, en raison de la vente de plusieurs contrats importants réalisés en 2017.

Pour le premier semestre de 2018, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 6,9 G\$, comparativement à 8,2 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine du premier semestre de 2018 se sont chiffrées à 3,3 G\$, soit une augmentation de 6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine<sup>1)</sup>. Les souscriptions de 3,5 G\$ enregistrées par les RCR représentent une diminution de 30 % par rapport au premier semestre de 2017, principalement en raison de plusieurs importantes souscriptions sur le marché des régimes à cotisations déterminées au premier semestre de 2017.

1) Souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les fonds communs de placement de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

## 2. FSL États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels <sup>1)</sup>			Cumul annuel <sup>1)</sup>	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
Garanties collectives	57	33	16	90	24
Gestion des affaires en vigueur	24	43	(151)	67	(139)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	81	76	(135)	157	(115)
Incidence des marchés <sup>2)</sup>	(1)	(20)	(12)	(21)	(21)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>1), 3)</sup>	(3)	2	(177)	(1)	(180)
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>3)</sup>	(12)	(8)	(19)	(20)	(32)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>3)</sup>	97	102	73	199	118
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) <sup>3)</sup>	11,7	11,2	(21,6)	11,5	(9,0)
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) <sup>3)</sup>	14,0	15,1	11,8	14,5	9,4
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) <sup>3)</sup>	6,5	5,6	3,3	6,5	3,3
Souscriptions d'assurance <sup>3)</sup>	120	108	123	228	215
(en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	105	96	(178)	201	(153)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>3)</sup>	125	129	101	254	160

- 1) Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter au début de cette rubrique.
- 2) Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.
- 3) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

## Rentabilité

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 81 M\$ US (105 M\$) au deuxième trimestre de 2018, comparativement à une perte nette déclarée de 135 M\$ US (178 M\$) au deuxième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 97 M\$ US (125 M\$), comparativement à 73 M\$ US (101 M\$) au deuxième trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au deuxième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2017 est venue diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 4 M\$ et de 5 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2018, comparativement au bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2017, reflète principalement des modifications des hypothèses et mesures de la direction défavorables de 177 M\$ US en 2017 ainsi que l'amélioration de l'incidence des marchés, principalement attribuable à l'incidence favorable des variations de la juste valeur des immeubles de placement et des écarts de taux. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2017, en raison de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, partiellement contrebalancées par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la Gestion des affaires en vigueur. La marge après impôt des Garanties collectives<sup>1)</sup> s'est établie à 6,5 % au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 3,3 % au deuxième trimestre de 2017.

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 157 M\$ US (201 M\$) pour le premier semestre de 2018, comparativement à une perte nette déclarée de 115 M\$ US (153 M\$) pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 199 M\$ US (254 M\$) pour le premier semestre de 2018, comparativement à 118 M\$ US (160 M\$) pour la période correspondante de 2017. L'incidence de la variation du

dollar canadien au premier semestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du premier semestre de 2017 est venue diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 9 M\$ et de 11 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2018, par rapport au premier semestre de 2017, reflète principalement des modifications des hypothèses et mesures de la direction défavorables de 177 M\$ US en 2017 ainsi qu'une diminution des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations. Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2018, par rapport au premier semestre de 2017, reflète les intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation à la Gestion des affaires en vigueur, les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité par les Garanties collectives et la diminution du taux d'imposition aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité par les Garanties collectives.

---

1) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

## **Croissance**

### **Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017**

Les souscriptions des Garanties collectives de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 120 M\$ US au deuxième trimestre de 2018, soit une diminution de 2 % comparativement à celles de 123 M\$ US enregistrées au deuxième trimestre de 2017; cette diminution s'explique par la diminution des ventes de contrats importants réalisées par les Garanties collectives. Les souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes ont augmenté de 5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et nous avons franchi une étape importante en atteignant des affaires en vigueur de 1,5 G\$ au cours du trimestre.

### **Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017 (cumul annuel)**

Pour le premier semestre de 2018, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 228 M\$ US, en hausse de 6 % comparativement à 215 M\$ US pour la période correspondante de 2017, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes.

### 3. Gestion d'actifs FSL

Gestion d'actifs FSL (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
Bénéfice net déclaré	214	210	183	424	354
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS <sup>1)</sup>	(2)	(21)	(16)	(23)	(28)
Bénéfice net sous-jacent <sup>1)</sup>	216	231	199	447	382
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) <sup>1)</sup>	684,0	681,7	655,3	684,0	655,3
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) <sup>1)</sup>	25,3	32,3	29,8	57,6	60,1
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) <sup>1)</sup>	(14,7)	(5,1)	(4,6)	(19,8)	(17,1)
<b>MFS (en millions de dollars canadiens)</b>					
Bénéfice net déclaré	211	201	177	412	341
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS <sup>1)</sup>	(2)	(21)	(16)	(23)	(28)
Bénéfice net sous-jacent <sup>1)</sup>	213	222	193	435	369
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) <sup>1)</sup>	622,5	621,6	599,0	622,5	599,0
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) <sup>1)</sup>	24,1	29,6	27,3	53,7	54,6
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) <sup>1)</sup>	(14,9)	(5,4)	(5,5)	(20,3)	(20,2)
<b>MFS (en millions de dollars américains)</b>					
Bénéfice net déclaré	163	159	132	322	256
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS <sup>1)</sup>	(1)	(17)	(12)	(18)	(21)
Bénéfice net sous-jacent <sup>1)</sup>	164	176	144	340	277
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt <sup>1)</sup>	36 %	38 %	36 %	37 %	36 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) <sup>1)</sup>	480,9	495,0	453,2	487,9	445,4
Actif géré (en milliards de dollars américains) <sup>1), 2)</sup>	474,1	482,2	462,1	474,1	462,1
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) <sup>1)</sup>	18,6	23,4	20,3	42,0	40,9
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) <sup>1)</sup>	(11,5)	(4,3)	(4,0)	(15,8)	(15,1)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	3,4	(5,1)	25,2	(1,7)	51,6
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 704	2 733	2 396	2 718	2 360
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	2 018	2 072	1 856	2 045	1 802
<b>GPFL (en millions de dollars canadiens)</b>					
Bénéfice net déclaré	3	9	6	12	13
Bénéfice net sous-jacent <sup>1)</sup>	3	9	6	12	13
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) <sup>1)</sup>	61,5	60,1	56,3	61,5	56,3
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) <sup>1)</sup>	1,2	2,7	2,5	3,9	5,5
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) <sup>1)</sup>	0,2	0,3	0,9	0,5	3,1

1) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

2) La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse [www.mfs.com/CorpFact](http://www.mfs.com/CorpFact). La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 30 juin 2018.

### Rentabilité

#### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 214 M\$ au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 183 M\$ au deuxième trimestre de 2017. Gestion d'actifs FSL a enregistré un bénéfice net sous-jacent de 216 M\$ au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 199 M\$ au deuxième trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au deuxième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2017 est venue diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 9 M\$.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 163 M\$ US au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 132 M\$ US au deuxième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est chiffré à 164 M\$ US au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 144 M\$ US au deuxième trimestre de 2017. Le bénéfice net déclaré reflète l'incidence favorable des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS par rapport au deuxième trimestre de 2017 reflète l'augmentation de l'actif net moyen ainsi que la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, partiellement contrebalancées par la baisse du rendement des capitaux de lancement. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS s'est établi à 36 % au deuxième trimestre de 2018, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

### **Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017 (cumul annuel)**

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est établi à 424 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2018, comparativement à 354 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 447 M\$ pour le premier semestre de 2018, comparativement à 382 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au premier semestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du premier semestre de 2017 est venue diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 18 M\$ et de 20 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 322 M\$ US pour le semestre clos le 30 juin 2018, comparativement à 256 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est chiffré à 340 M\$ US pour le premier semestre de 2018, comparativement à 277 M\$ US pour le semestre clos le 30 juin 2017. Exprimé en dollars américains, le bénéfice net sous-jacent de la MFS pour le premier semestre de 2018 a augmenté, principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen et de la diminution des impôts.

Le bénéfice net déclaré de la GPSL s'est chiffré à 12 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2018, comparativement à 13 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

### **Croissance**

L'actif géré de Gestion d'actifs FSL s'établissait à 684,0 G\$ au 30 juin 2018, comparativement à 677,6 G\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation de l'actif géré est principalement attribuable à l'incidence du change, partiellement contrebalancée par les sorties nettes et par la perte de valeur de l'actif. L'actif géré de la MFS s'établissait à 474,1 G\$ US (622,5 G\$) au 30 juin 2018, comparativement à 491,6 G\$ US (618,3 G\$) au 31 décembre 2017. Cette diminution de 17,5 G\$ US est principalement attribuable aux rachats de 57,8 G\$ US et à la diminution de 1,7 G\$ US de la valeur de l'actif, partiellement contrebalancés par les souscriptions brutes de 42,0 G\$ US.

Au deuxième trimestre de 2018, 81 %, 80 % et 90 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur trois, cinq et dix ans, respectivement.

L'actif géré de GPSL s'établissait à 61,5 G\$ au 30 juin 2018, comparativement à 59,3 G\$ au 31 décembre 2017.



## 4. FSL Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
Assurance et gestion de patrimoine	86	105	77	191	150
Division International <sup>1)</sup>	47	28	279	75	291
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	133	133	356	266	441
Incidence des marchés <sup>2)</sup>	—	4	12	4	11
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>1), 3)</sup>	—	1	221	1	210
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>3), 4)</sup>	(12)	—	—	(12)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>3)</sup>	145	128	123	273	220
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) <sup>3), 5)</sup>	10,9	11,2	26,0	11,0	16,3
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) <sup>3), 5)</sup>	11,8	10,7	9,0	11,3	8,1
Souscriptions d'assurance <sup>3)</sup>	212	233	170	445	370
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>3)</sup>	2 502	3 736	2 949	6 238	5 846

- 1) Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les montants correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter au début de cette rubrique.
- 2) Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.
- 3) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.
- 4) Ces éléments sont liés à une entente de distribution conclue en Inde relativement à la gestion d'actifs.
- 5) En raison d'une révision du modèle d'affectation du capital de la FSL Asie, le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent de celle-ci ont augmenté d'environ 1,4 % et 1,5 %, respectivement, pour le deuxième trimestre et le cumul annuel de 2018.

## Rentabilité

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est chiffré à 133 M\$ au deuxième trimestre de 2018, comparativement à 356 M\$ au deuxième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 145 M\$, comparativement à 123 M\$ au deuxième trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au deuxième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2017 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 8 M\$ et de 9 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2018, par rapport au deuxième trimestre de 2017, reflète principalement l'incidence très favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction à la Division International pour la période correspondante de 2017. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2018, par rapport au deuxième trimestre de 2017, reflète la solide croissance des affaires et les profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancés par l'incidence de la baisse des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les charges défavorables.

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 266 M\$ pour le premier semestre de 2018, comparativement à 441 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent a été de 273 M\$ pour le premier semestre de 2018, comparativement à 220 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'incidence défavorable de la variation du dollar canadien pour le premier semestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent a entraîné une diminution de 16 M\$ du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent.

Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2018, par rapport au premier semestre de 2017, reflète principalement l'incidence très favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction à la Division

International pour la période correspondante de 2017, ainsi que l'incidence moins favorable des marchés. Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2018, par rapport au premier semestre de 2017, reflète la solide croissance des affaires et des profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancés par les charges défavorables.

## Croissance

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 212 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, comparativement à 170 M\$ pour le deuxième trimestre de 2017. Le total des souscriptions d'assurance individuelle a augmenté de 26 % en raison de la croissance d'au moins 10 % enregistrée dans la plupart des marchés. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 33 %.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 2,5 G\$ pour le deuxième trimestre de 2018, comparativement à 2,9 G\$ pour le deuxième trimestre de 2017. La croissance d'au moins 10 % enregistrée par notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong, où nous sommes désormais le quatrième plus important fournisseur de fonds de prévoyance obligatoires en fonction de l'actif géré à la clôture du deuxième trimestre de 2018, a été plus que contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits de gestion de patrimoine en Inde qui a suivi les solides souscriptions enregistrées en 2017.

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017 (cumul annuel)

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 445 M\$ pour le premier semestre de 2018, comparativement à 370 M\$ pour le premier semestre de 2017. Au premier semestre de 2018, le total des souscriptions d'assurance individuelle a augmenté de 20 % par rapport au premier semestre de 2017. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 25 %. La plupart des marchés ont affiché une croissance d'au moins 10 %, et nous avons enregistré une croissance importante de nos affaires aux Philippines, à Hong Kong, en Inde et en Chine.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 6,2 G\$ pour le premier semestre de 2018, comparativement à 5,8 G\$ pour le premier semestre de 2017, en raison de l'essor continu de notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong.

## 5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
FSL Royaume-Uni	37	48	58	85	103
Services de soutien généraux	(45)	(67)	(30)	(112)	(71)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(8)	(19)	28	(27)	32
Incidence des marchés <sup>1)</sup>	(6)	(3)	6	(9)	(2)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>2)</sup>	—	—	23	—	32
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>2)</sup>	—	(3)	(1)	(3)	(3)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>2)</sup>	(2)	(13)	—	(15)	5

1) Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

## Rentabilité

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est chiffrée à 8 M\$ au deuxième trimestre de 2018, comparativement à un bénéfice net déclaré de 28 M\$ au deuxième trimestre de 2017. La perte nette sous-jacente s'est établie à 2 M\$, comparativement à un bénéfice net sous-jacent de néant pour le deuxième trimestre de 2017.

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale pour le deuxième trimestre de 2018 a diminué par rapport au deuxième trimestre de 2017, en raison de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et des marchés sur la FSL Royaume-Uni en 2017. La perte nette sous-jacente pour le deuxième trimestre de 2018, par rapport au deuxième trimestre de 2017, reflète la diminution des avantages liés aux éléments fiscaux ainsi que l'augmentation des charges, y compris la rémunération incitative aux Services de soutien généraux, partiellement contrebalancées par la hausse des profits tirés des actifs disponibles à la vente et par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

### Comparaison entre le T2 2018 et le T2 2017 (cumul annuel)

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est chiffrée à 27 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2018, comparativement à un bénéfice net déclaré de 32 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette sous-jacente s'est établie à 15 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2018, comparativement à un bénéfice net sous-jacent de 5 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2017.

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale pour le premier semestre de 2018, par rapport à la période correspondante de 2017, reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur la FSL Royaume-Uni en 2017 ainsi que l'incidence favorable des marchés en 2018. La perte nette sous-jacente reflète la diminution des avantages liés aux éléments fiscaux par rapport à 2017 ainsi que l'augmentation des charges en 2018, y compris la rémunération incitative principalement aux Services de soutien généraux.

## G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 147,5 G\$ au 30 juin 2018, comparativement à 146,1 G\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation des placements liés au fonds général s'explique principalement par les variations de l'incidence du change liée à la dépréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017, ainsi que par l'augmentation des activités d'exploitation, partiellement contrebalancées par la diminution de la juste valeur nette découlant principalement de la hausse des taux d'intérêt. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général<sup>1)</sup>.

(en millions de dollars)	30 juin 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 128	6 %	8 890	6 %
Titres de créance	72 707	49 %	72 619	50 %
Titres de capitaux propres	5 608	4 %	6 020	4 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	44 917	30 %	42 805	29 %
Actifs dérivés	1 182	1 %	1 478	1 %
Autres placements	4 415	3 %	4 154	3 %
Avances sur contrats	3 164	2 %	3 106	2 %
Immeubles de placement	7 337	5 %	7 067	5 %
<b>Total des placements</b>	<b>147 458</b>	<b>100 %</b>	<b>146 139</b>	<b>100 %</b>

1) Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

## 1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté à nos états consolidés de la situation financière au 30 juin 2018, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

(en millions de dollars)	30 juin 2018				31 décembre 2017			
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance								
Canada	24 558	4 714	29 272	40 %	24 132	4 114	28 246	39 %
États-Unis	20 205	5 557	25 762	35 %	20 758	5 719	26 477	36 %
Europe	8 961	1 299	10 260	14 %	8 923	1 402	10 325	14 %
Asie	3 530	493	4 023	6 %	3 694	571	4 265	6 %
Autres	2 334	1 056	3 390	5 %	2 460	846	3 306	5 %
<b>Total des titres de créance</b>	<b>59 588</b>	<b>13 119</b>	<b>72 707</b>	<b>100 %</b>	<b>59 967</b>	<b>12 652</b>	<b>72 619</b>	<b>100 %</b>

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 72,7 % du total des titres de créance au 30 juin 2018, comparativement à 70,6 % au 31 décembre 2017. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 98,6 % du total des titres de créance au 30 juin 2018, comparativement à 98,3 % au 31 décembre 2017.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et sur les titres de créance disponibles à la vente se chiffraient à 1,0 G\$ et à 0,2 G\$, respectivement, au 30 juin 2018, comparativement à 0,3 G\$ et à 0,1 G\$, respectivement, au 31 décembre 2017. L'augmentation des pertes latentes brutes est en grande partie attribuable à l'incidence des hausses des taux d'intérêt et des écarts de taux.

## 2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états consolidés de la situation financière. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et autres prêts, classés selon leur emplacement géographique<sup>1)</sup>.

### Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

(en millions de dollars)	30 juin 2018			31 décembre 2017		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	8 545	13 293	21 838	8 390	13 265	21 655
États-Unis	7 497	10 350	17 847	7 103	9 542	16 645
Europe	—	3 267	3 267	—	2 706	2 706
Asie	—	340	340	—	265	265
Autres	—	1 625	1 625	—	1 534	1 534
<b>Total</b>	<b>16 042</b>	<b>28 875</b>	<b>44 917</b>	<b>15 493</b>	<b>27 312</b>	<b>42 805</b>
Pourcentage du total des placements	11 %	20 %	30 %	11 %	19 %	29 %

1) L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 30 juin 2018, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 16,0 G\$, comparativement à 15,5 G\$ au 31 décembre 2017. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 30 juin 2018, une tranche de 30 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire sur des maisons individuelles. Au 30 juin 2018, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 55 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2017. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,76 fois. Des 3,3 G\$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 91 % sont assurés par la SCHL.

Au 30 juin 2018, nous détenons des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 28,9 G\$, comparativement à 27,3 G\$ au 31 décembre 2017. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

## Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

30 juin 2018

(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 035	28 748	44 783	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	14	14	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	31	158	189	24 <sup>1)</sup>	45	69
<b>Total</b>	<b>16 066</b>	<b>28 920</b>	<b>44 986</b>	<b>24</b>	<b>45</b>	<b>69</b>

31 décembre 2017

(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 482	27 180	42 662	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	71	71	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	33	89	122	22 <sup>1)</sup>	28	50
<b>Total</b>	<b>15 515</b>	<b>27 340</b>	<b>42 855</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>50</b>

1) Comprend des provisions sectorielles de 20 M\$ au 30 juin 2018, soit le même montant qu'au 31 décembre 2017.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite des provisions pour pertes, s'élevait à 120 M\$ au 30 juin 2018, comparativement à 72 M\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation de 67 M\$ de la valeur comptable brute est attribuable à l'ajout d'un créancier nord-américain.

## 3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

(en millions de dollars)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actif (passif) à la juste valeur nette	<b>(747)</b>	(278)
Montant notionnel total	<b>53 280</b>	54 121
Montant en équivalent-crédit <sup>2)</sup>	<b>524</b>	561
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques <sup>1), 2)</sup>	<b>13,0</b>	s.o.

1) Au 30 juin 2018, le montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques est calculé en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

2) Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

Le montant notionnel total de nos dérivés a diminué pour s'établir à 53,3 G\$ au 30 juin 2018, comparativement à 54,1 G\$ au 31 décembre 2017.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif de 747 M\$ au 30 juin 2018, comparativement à un passif de 278 M\$ au 31 décembre 2017. Cette diminution de la juste valeur nette est principalement attribuable à l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les contrats de change ainsi qu'à l'incidence des variations à la hausse des courbes de rendement.

## 4. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 290 M\$ au 30 juin 2018, comparativement à 2 288 M\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation de 2 M\$ est principalement due à la dépréciation du dollar canadien et par les hausses de la provision pour actifs achetés, déduction faite des cessions, contrebalancées par la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et à la diminution attribuable à la variation des courbes de rendement.

## H. Gestion du risque

Le texte et les tableaux en grisé de la présente rubrique H mettent en lumière l'information que nous présentons à l'égard du risque de marché, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2018. Le grisé n'indique en aucun cas que ces informations sont plus importantes que l'information présentée dans des tableaux ou dans le texte qui ne sont pas en grisé. Les informations présentées à l'égard de la gestion du risque doivent être lues dans leur intégralité.

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance du secteur de l'Organisation internationale.

### 1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net<sup>1)</sup> subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés annuels principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés annuels tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente (diminue) en fonction de la hausse (baisse) des marchés des actions. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

---

1) Le bénéfice net s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires dans la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document.

Au deuxième trimestre de 2018, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 41 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (58 M\$ avant impôt au deuxième trimestre de 2017). Le profit net latent (la perte nette latente) ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à (44) M\$ et à 107 M\$, après impôt, respectivement, au 30 juin 2018 (171 M\$ et 175 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2017).

### **Sensibilités aux marchés des actions**

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.



**Au 30 juin 2018**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions <sup>1)</sup>	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net <sup>2), 3)</sup>	(350) \$	(150) \$	100 \$	300 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global <sup>3)</sup>	(150) \$	(50) \$	50 \$	150 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV <sup>2), 4)</sup>	Diminution de 2,0 %	Diminution de 0,5 %	Augmentation de 0,5 %	Augmentation de 1,0 %

**Au 31 décembre 2017**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions <sup>1)</sup>	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net <sup>2), 3)</sup>	(300) \$	(100) \$	100 \$	300 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global <sup>3)</sup>	(200) \$	(50) \$	50 \$	200 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV <sup>2), 4)</sup>	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

- 1) Variation respective sur tous les marchés des actions au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).
- 2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.
- 3) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.
- 4) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 juin 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

**Sensibilités aux taux d'intérêt**

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Le ratio du TSAV de la FSL inc. diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, à l'inverse de la sensibilité de notre bénéfice net. Une augmentation des taux d'intérêt viendra réduire la valeur de notre actif ainsi que les marges de nos provisions techniques, entraînant une diminution du ratio du TSAV. Le ratio du TSAV comprend la variation des autres éléments du résultat global associée aux actifs désignés comme étant disponibles à la vente. À l'adoption du TSAV, en raison du fait que celui-ci est venu modifier notre profil de sensibilité, les fourchettes de sensibilité ont été révisées et mises à jour.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2018		Au 31 décembre 2017	
Variation des taux d'intérêt <sup>1)</sup>	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net <sup>2), 3), 4)</sup>	(100) \$	50 \$	(100) \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global <sup>3)</sup>	300 \$	(300) \$	250 \$	(250) \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV <sup>2), 5)</sup>	Augmentation de 3,0 %	Diminution de 3,5 %	s.o.	s.o.

- 1) Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).
- 2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.
- 3) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.
- 4) La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.
- 5) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 juin 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

## 2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Sensibilités aux écarts de taux <sup>1)</sup>		Sensibilités aux écarts de swap	
Sensibilité du bénéfice net <sup>2)</sup>	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
<b>30 juin 2018</b>	(100) \$	100 \$	50 \$	(50) \$
31 décembre 2017	(100) \$	100 \$	25 \$	(25) \$

- 1) Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.
- 2) Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

### **3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général**

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

### **4. Garanties liées aux fonds distincts**

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2018 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos

stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts.

**Au 30 juin 2018**

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque <sup>1)</sup>	Valeur des garanties <sup>2)</sup>	Passifs relatifs aux contrats d'assurance <sup>3)</sup>
FSL Canada	12 198	313	10 727	382
FSL Asie <sup>4)</sup>	3 346	314	3 506	98
Activités de réassurance fermées <sup>5)</sup>	2 555	384	1 551	361
<b>Total</b>	<b>18 099</b>	<b>1 011</b>	<b>15 784</b>	<b>841</b>

**Au 31 décembre 2017**

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque <sup>1)</sup>	Valeur des garanties <sup>2)</sup>	Passifs relatifs aux contrats d'assurance <sup>3)</sup>
FSL Canada	12 448	315	10 875	399
FSL Asie <sup>4)</sup>	3 727	250	3 755	107
Activités de réassurance fermées <sup>5)</sup>	2 534	375	1 546	385
<b>Total</b>	<b>18 709</b>	<b>940</b>	<b>16 176</b>	<b>891</b>

- 1) Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.
- 2) Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.
- 3) Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.
- 4) Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations », du présent document.
- 5) Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001. Cette branche d'activité fait partie d'un portefeuille de contrats de réassurance fermé inclus dans le secteur de l'Organisation internationale.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts, facteurs partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- ii) le montant du risque a augmenté en raison des fluctuations défavorables des marchés des actions mondiaux et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, facteurs partiellement contrebalancés par les rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
- iii) la valeur totale des garanties a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts, partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts, partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

## 5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 30 juin 2018, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

### Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

#### 30 juin 2018

(en millions de dollars)	Variation des taux d'intérêt <sup>1)</sup>	Variation des marchés des actions <sup>2)</sup>	
Sensibilité du bénéfice net <sup>3), 4)</sup>	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(200)	(150)	(450)
Incidence de la couverture	200	100	350
Après couverture	—	(50)	(100)

#### 31 décembre 2017

(en millions de dollars)	Variation des taux d'intérêt <sup>1)</sup>	Variation des marchés des actions <sup>2)</sup>	
Sensibilité du bénéfice net <sup>3), 4)</sup>	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(200)	(150)	(450)
Incidence de la couverture	200	100	350
Après couverture	—	(50)	(100)

- 1) Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlent de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).
- 2) Variation sur tous les marchés des actions au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).
- 3) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.
- 4) Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au bénéfice net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

## 6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une

analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 juin 2018 diminuerait notre bénéfice net<sup>1)</sup> d'environ 275 M\$ (diminution de 250 M\$ au 31 décembre 2017). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 juin 2018 augmenterait notre bénéfice net d'environ 275 M\$ (augmentation de 250 M\$ au 31 décembre 2017).

1) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

## **7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités**

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2017 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TSAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme, telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités

de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 30 juin et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 30 juin 2018 et du 31 décembre 2017, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de contrepartie lié aux dérivés, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie lié aux couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en concluant des contrats négociés de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en Bourse ou des contrats bilatéraux négociés de gré à gré directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel de 2017. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2017 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

# I. Information financière supplémentaire

## 1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
<b>Primes</b>					
Montant brut	4 901	5 217	5 056	10 118	9 789
Primes cédées	(586)	(572)	(1 133)	(1 158)	(2 302)
Primes nettes	4 315	4 645	3 923	8 960	7 487
<b>Produits nets tirés des placements</b>					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 398	1 354	1 372	2 752	2 686
Variations de la juste valeur <sup>1)</sup> et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(405)	(1 548)	1 309	(1 953)	1 967
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	41	36	58	77	113
<b>Produits tirés des honoraires</b>	1 477	1 506	1 460	2 983	2 878
Total des produits	6 826	5 993	8 122	12 819	15 131
Produits ajustés <sup>2)</sup>	7 538	7 929	7 557	15 404	14 657

1) Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Les produits ajustés constituent une mesure financière non définie par les normes IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

Les produits se sont chiffrés à 6,8 G\$ au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 1,3 G\$ par rapport au deuxième trimestre de 2017. Les produits se sont chiffrés à 12,8 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2018, en baisse de 2,3 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Dans les deux cas, la diminution est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt en 2018, comparativement à une diminution des taux d'intérêt pour les périodes correspondantes de 2017 et à l'incidence du taux de change et des dérivés de taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par l'augmentation des produits tirés des primes nets. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre et du premier semestre de 2017 est venue diminuer les produits de 126 M\$ et de 227 M\$, respectivement.

Les produits ajustés se sont chiffrés à 7,5 G\$ au deuxième trimestre de 2018, en grande partie comparable à ceux du deuxième trimestre de 2017. Les produits ajustés se sont chiffrés à 15,4 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2018, ce qui représente une augmentation de 0,7 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada ainsi qu'à celle des produits tirés des honoraires à Gestion d'actifs FSL et à la FSL Canada.

## 2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général s'établissait à 164,7 G\$ au 30 juin 2018, comparativement à 162,7 G\$ au 31 décembre 2017, principalement en raison de l'augmentation de 2,6 G\$ découlant de la dépréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017 et de l'augmentation de 1,4 G\$ découlant des activités, partiellement contrebalancées par la diminution de 2,0 G\$ de la valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 112,5 G\$ au 30 juin 2018, en hausse de 1,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, principalement en raison de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017 et des soldes liés aux nouveaux contrats, partiellement contrebalancés par la



variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance).

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffraient à 23,2 G\$ au 30 juin 2018, comparativement à 22,3 G\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation résulte principalement de ce qui suit :

- i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 1,4 G\$ en 2018, avant les dividendes privilégiés de 47 M\$;
- ii) une hausse de 450 M\$ découlant de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017;
- iii) l'incidence de 89 M\$ du transfert des capitaux de lancement du compte des contrats avec participation vers le compte des actionnaires;
- iv) la variation de 89 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées;
- v) un montant de 10 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 3 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par
- vi) des dividendes de 566 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- vii) des pertes latentes nettes sur les actifs disponibles à la vente de 283 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
- viii) une diminution de 206 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires;
- ix) une diminution de 24 M\$ des autres éléments du résultat global des coentreprises et des entreprises associées.

Au 27 juillet 2018, la FSL inc. avait 607 011 966 actions ordinaires, 3 209 107 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions de catégorie A en circulation.

### 3. Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Cumul annuel	
	T2 18	T2 17	2018	2017
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début</b>	<b>5 484</b>	4 705	<b>5 956</b>	6 509
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation	<b>403</b>	1 322	<b>833</b>	704
Activités d'investissement	<b>(68)</b>	(150)	<b>(90)</b>	(132)
Activités de financement	<b>(398)</b>	(373)	<b>(1 354)</b>	(1 546)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	<b>38</b>	(80)	<b>114</b>	(111)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(25)</b>	719	<b>(497)</b>	(1 085)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	<b>5 459</b>	5 424	<b>5 459</b>	5 424
Titres à court terme, à la fin	<b>2 502</b>	2 236	<b>2 502</b>	2 236
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin</b>	<b>7 961</b>	7 660	<b>7 961</b>	7 660

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur

capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont légèrement augmenté au deuxième trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires au deuxième trimestre de 2018.

#### 4. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T2 18	T1 18	T4 17	T3 17	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16
Total des produits	<b>6 826</b>	5 993	8 648	5 555	8 122	7 009	2 366	7 892
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	<b>706</b>	669	207	817	574	551	728	737
Bénéfice sous-jacent <sup>1)</sup>	<b>729</b>	770	641	643	689	573	560	639
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	<b>1,16</b>	1,09	0,34	1,32	0,93	0,89	1,18	1,20
Bénéfice sous-jacent <sup>1)</sup>	<b>1,20</b>	1,26	1,05	1,05	1,12	0,93	0,91	1,04
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	<b>1,16</b>	1,10	0,34	1,33	0,93	0,90	1,19	1,20
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
FSL Canada	<b>262</b>	249	172	340	185	266	398	184
FSL États-Unis <sup>2)</sup>	<b>105</b>	96	(63)	72	(178)	25	81	47
Gestion d'actifs FSL	<b>214</b>	210	114	185	183	171	198	181
FSL Asie <sup>2)</sup>	<b>133</b>	133	121	216	356	85	83	298
Organisation internationale	<b>(8)</b>	(19)	(137)	4	28	4	(32)	27
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	<b>706</b>	669	207	817	574	551	728	737
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur <sup>1)</sup>								
FSL Canada	<b>245</b>	295	232	222	266	229	243	226
FSL États-Unis <sup>2)</sup>	<b>125</b>	129	95	121	101	59	55	85
Gestion d'actifs FSL	<b>216</b>	231	226	204	199	183	188	188
FSL Asie <sup>2)</sup>	<b>145</b>	128	111	130	123	97	94	130
Organisation internationale	<b>(2)</b>	(13)	(23)	(34)	—	5	(20)	10
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) <sup>1)</sup>	<b>729</b>	770	641	643	689	573	560	639

1) Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les normes IFRS », du présent document.

2) Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 et de 2016 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations », du présent document.

#### Premier trimestre de 2018

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 669 M\$ au premier trimestre de 2018, ce qui tient compte de la variation défavorable de 79 M\$ de l'incidence des marchés par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net

sous-jacent s'est chiffré à 770 M\$, ce qui s'explique principalement par les intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation, par la solide croissance des affaires, par la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, principalement contrebalancés par les résultats plus faibles enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances.

#### **Quatrième trimestre de 2017**

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 207 M\$ au quatrième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine, une charge de restructuration et l'incidence des taux d'intérêt par rapport au quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 641 M\$, reflétant la croissance de nos affaires de gestion de patrimoine ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

#### **Troisième trimestre de 2017**

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 817 M\$ au troisième trimestre de 2017, reflétant l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la variation de la juste valeur des biens immobiliers, ainsi qu'à l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable de la variation du dollar canadien et des autres ajustements par rapport au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 643 M\$, reflétant les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, la croissance des produits tirés des honoraires enregistrée par nos affaires de gestion de patrimoine et les profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement.

#### **Deuxième trimestre de 2017**

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 574 M\$ au deuxième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable des marchés attribuable aux variations des taux d'intérêt, ainsi que l'incidence défavorable des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 689 M\$, reflétant la croissance des affaires, les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que de la morbidité et de la mortalité, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires, et par l'incidence défavorable de certains autres éléments relatifs aux résultats.

#### **Premier trimestre de 2017**

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 551 M\$ au premier trimestre de 2017 en raison de l'incidence favorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et par les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 573 M\$ en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Canada et à la FSL Royaume-Uni ainsi que des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL États-Unis.

#### **Quatrième trimestre de 2016**

Le bénéfice net déclaré de 728 M\$ enregistré au quatrième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 560 M\$ reflétait les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, qui reflétaient les coûts liés à la rémunération incitative découlant du rendement solide de nos activités dans l'ensemble et les investissements dans la croissance de nos affaires. Nous avons par ailleurs enregistré des résultats défavorables au chapitre de la morbidité, essentiellement aux États-Unis.

### Troisième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 737 M\$ enregistré au troisième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des marchés des actions, des taux d'intérêt et des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent de 639 M\$ reflétait la hausse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que d'autres éléments relatifs aux résultats. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

## J. Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle, dans les deux cas, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

## K. Changements de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours du présent exercice plusieurs normes IFRS modifiées. De nouvelles normes IFRS ont également été publiées au cours de l'exercice. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2018.

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon une méthode fondée sur la valeur actuelle liée au respect des obligations en ayant recours à l'un des trois modèles d'évaluation en fonction de la nature des contrats. Les contrats d'assurance sont comptabilisés et évalués comme le total des flux de trésorerie d'exécution, qui sont les estimations courantes des flux de trésorerie prévus, ajustés afin de refléter le calendrier et l'incertitude liés à ces montants, et de la marge sur services contractuels, qui représente le bénéfice futur que la Compagnie s'attend à dégager à mesure qu'elle fournira la couverture d'assurance.

IFRS 17 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. IFRS 17 aura une incidence importante sur la comptabilisation de nos contrats d'assurance et sur la présentation de notre performance financière dans nos états financiers consolidés. La norme pourrait également avoir une incidence sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS.

L'adoption d'IFRS 17 représentera un changement important pour nous et pour l'industrie. Afin d'en assurer une mise en œuvre efficace, nous avons établi un programme de transition vers IFRS 17 en plus d'allouer des ressources importantes à cette mise en œuvre. Nous continuons également à évaluer les implications potentielles d'IFRS 17 sur nos états financiers et nos activités, et nous discutons sur une base régulière de l'application et de l'interprétation de cette norme avec nos pairs canadiens par l'entremise d'associations de l'industrie et d'associations professionnelles. Nous surveillons également l'évolution à l'échelle internationale en ce qui touche l'adoption et l'interprétation de cette norme, en plus d'y participer activement.

## **L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS.

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 30 juin 2018, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

## **M. Mesures financières non définies par les normes IFRS**

### **1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent**

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non définies par les normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des normes IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieurs ou inférieurs à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière, et qui comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs; et
- c) les autres ajustements :
  - i) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
  - ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
  - iii) les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
  - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessus, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

### Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
Bénéfice net déclaré	<b>706</b>	669	574	<b>1 375</b>	1 125
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	<b>15</b>	(35)	(4)	<b>(20)</b>	14
Incidence du risque de corrélation	<b>(6)</b>	(10)	9	<b>(16)</b>	11
Incidence des marchés des actions	<b>9</b>	(45)	5	<b>(36)</b>	25
Incidence des taux d'intérêt <sup>1)</sup>					
Incidence des variations des taux d'intérêt	<b>(38)</b>	(27)	(65)	<b>(65)</b>	(62)
Incidence des variations des écarts de taux	<b>6</b>	17	(19)	<b>23</b>	(30)
Incidence des variations des écarts de swap	<b>(5)</b>	(17)	(8)	<b>(22)</b>	(24)
Incidence des taux d'intérêt	<b>(37)</b>	(27)	(92)	<b>(64)</b>	(116)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	<b>36</b>	4	13	<b>40</b>	28
Incidence des marchés	<b>8</b>	(68)	(74)	<b>(60)</b>	(63)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	<b>1</b>	(3)	11	<b>(2)</b>	12
Autres ajustements :					
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	<b>1</b>	6	(10)	<b>7</b>	(12)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	<b>(2)</b>	(21)	(16)	<b>(23)</b>	(28)
Acquisitions, intégrations et restructurations	<b>(31)</b>	(15)	(26)	<b>(46)</b>	(46)
Total des autres ajustements	<b>(32)</b>	(30)	(52)	<b>(62)</b>	(86)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	<b>729</b>	770	689	<b>1 499</b>	1 262
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	<b>1,16</b>	1,09	0,93	<b>2,25</b>	1,83
Incidence des marchés (en dollars)	<b>0,01</b>	(0,11)	(0,12)	<b>(0,10)</b>	(0,10)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	—	(0,01)	0,02	—	0,02
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	—	0,01	(0,02)	<b>0,01</b>	(0,02)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	—	(0,03)	(0,03)	<b>(0,03)</b>	(0,05)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	<b>(0,05)</b>	(0,03)	(0,04)	<b>(0,08)</b>	(0,07)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	—	—	—	<b>(0,01)</b>	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	<b>1,20</b>	1,26	1,12	<b>2,46</b>	2,05

1) Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

## 2. Mesures additionnelles non définies par les normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non définies par les normes IFRS suivantes :

**Rendement des capitaux propres.** Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

**Ratio de levier financier.** Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

**Ratio de distribution.** Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

**Souscriptions.** À la FSL Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. À la FSL États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. À la FSL Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par notre Division International; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs FSL comprennent les souscriptions (entrées) brutes provenant des particuliers et des clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions. Les souscriptions sont également exprimées à taux de change constant, ce qui constitue une mesure permettant des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens.

**Valeur des affaires nouvelles.** La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des affaires nouvelles réalisées au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs FSL. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est généralement fondé sur le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada. La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les affaires nouvelles, et il n'existe aucune mesure définie par les normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Produits ajustés.** Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison

(l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
Produits	6 826	5 993	8 122	12 819	15 131
Ajustement au titre du change	(154)	(222)	—	(313)	—
Ajustement au titre de la juste valeur	(405)	(1 548)	1 309	(1 953)	1 967
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(153)	(166)	(744)	(319)	(1 493)
Produits ajustés	7 538	7 929	7 557	15 404	14 657

**Primes et versements ajustés.** Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 18	T1 18	T2 17	2018	2017
Primes et versements	37 017	46 116	41 270	83 133	83 563
Ajustement au titre du change	(1 346)	(2 430)	—	(3 060)	—
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(153)	(166)	(744)	(319)	(1 493)
Primes et versements ajustés	38 516	48 712	42 014	86 512	85 056

**Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS.** Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure définie par les normes IFRS qui soit directement comparable.

**Marge après impôt des Garanties collectives de la FSL États-Unis.** Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent des Garanties collectives de la FSL États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées par cette dernière. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure définie par les normes IFRS qui soit directement comparable.

**Incidence du change.** Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières définies par les normes IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

**Modifications des hypothèses et mesures de la direction.** Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.



**Sensibilités aux prix des biens immobiliers.** Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure définie par les normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures définies par les normes IFRS les plus directement comparables.

**Autres.** La direction utilise également les mesures financières non définies par les normes IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière définie par les normes IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

## **N. Énoncés prospectifs**

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à notre situation prévue sur le plan du capital en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV; iv) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; v) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; vi) les énoncés relatifs au développement de nos activités d'assurance pour la clientèle fortunée en Asie; vii) les énoncés relatifs à la croissance et au développement de la FSL États-Unis; viii) les énoncés relatifs à notre nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités et ix) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière », et H, « Gestion du risque », du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2017 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de crédit** – les risques liés aux

émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat; aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques d'entreprise et les risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des prescriptions légales et réglementaires et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions et des cessions; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements et aux politiques de tiers en matière environnementale; et **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

## Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le deuxième trimestre de 2018 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 9 août 2018, à 10 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, visualiser les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, veuillez accéder à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) et cliquer sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » dix minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2020. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 647-427-2311 (appels internationaux) ou le 1-866-521-4909 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord). Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du jeudi 9 août 2018 à 13 h, heure de l'Est, jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le jeudi 23 août 2018, en composant le 416-621-4642 ou le 1-800-585-8367 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 2995058.

## États consolidés du résultat net

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	30 juin 2018	30 juin 2017	30 juin 2018	30 juin 2017
<b>Produits</b>				
Primes				
Montant brut	4 901 \$	5 056 \$	10 118 \$	9 789 \$
À déduire : primes cédées	586	1 133	1 158	2 302
Primes nettes	4 315	3 923	8 960	7 487
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :				
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 398	1 372	2 752	2 686
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(405)	1 309	(1 953)	1 967
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	41	58	77	113
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	1 034	2 739	876	4 766
Produits tirés des honoraires	1 477	1 460	2 983	2 878
<b>Total des produits</b>	<b>6 826</b>	<b>8 122</b>	<b>12 819</b>	<b>15 131</b>
<b>Prestations et charges</b>				
Montant brut des règlements et des prestations versés	3 974	3 824	7 976	7 856
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	167	2 233	(387)	2 916
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	(60)	165	(45)	300
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement	(2)	18	(9)	31
Charges (recouvrements) de réassurance	(519)	(1 072)	(1 047)	(2 230)
Commissions	589	589	1 162	1 206
Virement net aux (des) fonds distincts	(74)	(2)	(91)	(15)
Charges d'exploitation	1 626	1 567	3 244	3 165
Taxes sur primes	95	94	187	185
Charges d'intérêts	78	87	153	167
<b>Total des prestations et charges</b>	<b>5 874</b>	<b>7 503</b>	<b>11 143</b>	<b>13 581</b>
<b>Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>952</b>	<b>619</b>	<b>1 676</b>	<b>1 550</b>
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat	182	(23)	301	159
<b>Bénéfice net total (perte nette totale)</b>	<b>770</b>	<b>642</b>	<b>1 375</b>	<b>1 391</b>
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	41	45	(47)	220
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>	<b>729</b>	<b>597</b>	<b>1 422</b>	<b>1 171</b>
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	23	23	47	46
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>706 \$</b>	<b>574 \$</b>	<b>1 375 \$</b>	<b>1 125 \$</b>
<b>Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :</b>				
Dollar américain	1,29	1,34	1,28	1,33
<b>Bénéfice (perte) par action</b>				
De base	1,16 \$	0,93 \$	2,26 \$	1,83 \$
Dilué(e)	1,16 \$	0,93 \$	2,25 \$	1,83 \$
<b>Dividendes par action ordinaire</b>	<b>0,475 \$</b>	<b>0,435 \$</b>	<b>0,930 \$</b>	<b>0,855 \$</b>

# États consolidés de la situation financière

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
<b>Actif</b>		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 128 \$	8 890 \$
Titres de créance	72 707	72 619
Titres de capitaux propres	5 608	6 020
Prêts hypothécaires et autres prêts	44 917	42 805
Actifs dérivés	1 182	1 478
Autres placements	4 415	4 154
Avances sur contrats	3 164	3 106
Immeubles de placement	7 337	7 067
Placements	147 458	146 139
Autres actifs	4 598	4 408
Actifs au titre des cessions de réassurance	4 273	4 028
Actifs d'impôt différé	1 332	1 295
Immobilisations incorporelles	1 725	1 667
Goodwill	5 323	5 183
Total de l'actif du fonds général	164 709	162 720
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	108 692	106 392
<b>Total de l'actif</b>	<b>273 401 \$</b>	<b>269 112 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Passif</b>		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	119 374 \$	117 785 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	3 169	3 082
Passifs dérivés	1 929	1 756
Passifs d'impôt différé	470	403
Autres passifs	11 697	11 987
Débiteures de premier rang	1 299	1 299
Titres de créance subordonnés	3 038	3 437
Total du passif du fonds général	140 976	139 749
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	101 496	99 121
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	7 196	7 271
<b>Total du passif</b>	<b>249 668 \$</b>	<b>246 141 \$</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social émis et surplus d'apport	10 873 \$	10 911 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	12 343	11 410
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	23 216	22 321
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	517	650
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>23 733 \$</b>	<b>22 971 \$</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>273 401 \$</b>	<b>269 112 \$</b>

## Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière :

Dollar américain	1,31	1,26
------------------	------	------

### Renseignements pour les médias :

Annie Martin  
Conseillère principale, relations publiques et relations médias  
Téléphone : 514-904-9757  
[annie.martin@sunlife.com](mailto:annie.martin@sunlife.com)

### Renseignements pour les investisseurs :

Gregory Dilworth  
Vice-président, relations avec les investisseurs  
Téléphone : 416-979-6230  
[relations.investisseurs@sunlife.com](mailto:relations.investisseurs@sunlife.com)